



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

**UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires**

### **Compte-rendu du conseil d'UFR du 28 juin 2019**

13h30 salle des actes – bâtiment D

---

**Membres présents** (par collège) :

**Collège A** : Patrice CARO, Jean-Marc FOURNIER, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Olivier MAQUAIRE, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES

**Collège B** : Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Stéphane VALOGNES

**Collège C (BIATSS)** : Françoise CLOUET, Robert DAVIDSON, Céline WARNIER

**Collège D (usagers)** :

**Collège E (personnalités extérieures)** : Laure BATAILLE

**Procurations** : Nicolas BLANPAIN à Françoise CLOUET  
Candide LISSAK à Stéphane VALOGNES  
Maxime MARIE à Fabien GUILLOT  
Boniface MBIH à Nicolas LE PAPE

**Excusés** : Nicolas BLANPAIN, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Boniface MBIH

**Membre de droit avec voix consultative** : Pierre BERGEL, Nathalie BUREL,

#### **1 – Présentation de l'université Franco-allemande par Cyril Mantoy.**

Dans le cadre de ses missions de chargé de développement à l'international au carré international, Monsieur Mantoy a présenté aux membres du conseil l'université franco-allemande (UFA).

L'UFA vise à améliorer la coopération franco-allemande dans l'enseignement supérieur. Elle a pour mission de promouvoir les relations et les échanges entre établissements d'enseignement français et allemands. La présentation a porté sur les possibilités de cursus intégrés binationaux dans différentes disciplines dont les sciences humaines et sociales et les sciences économiques tant au niveau licence qu'au niveau master. Les responsables de diplômes intéressés par ce dispositif sont invités à se rapprocher du pôle développement international de l'établissement pour obtenir une aide au montage de projets et à la formalisation de conventions de double-diplômes.

## 2 – Approbation du procès-verbal du conseil d’UFR du 23 mai 2019

Des élus du collège B ont demandé par mail à apporter trois principales modifications au procès-verbal du 23 mai dernier.

Une discussion entre les membres du conseil s’engage sur la question de la rédaction du PV : doit-elle continuer à être faite par la seule direction de l’UFR ou doit-elle tourner entre les membres du conseil ?. Certains membres du conseil pour diverses raisons, ne souhaitent pas que la rédaction du PV leur incombe.

Nicolas Le Pape présente la première modification demandée qui vise à compléter le passage ci-dessous (extrait du PV du 23/05/2019) :

*« Fabien Guillot souhaite porter à la connaissance des membres du conseil qu’il se considère victime d’accusations calomnieuses. Il précise qu’à deux reprises et sur des sujets différents (utilisation du financement des contrats d’études du M2 CEE et politique d’emploi des personnels BIATSS) on lui prête des propos ou des intentions qu’il réfute ».*

Une copie du courriel demandant les modifications et les précisions supplémentaires à ce passage est distribuée en séance.

Les membres du conseil votent à bulletin secret sur la question suivante : « *doit-on modifier le passage ci-dessus du procès-verbal initial ?* », le résultat du vote est :

**11 NON      8 OUI      1 ABST**

Deux autres modifications au PV sont demandées. La première porte sur la précision suivante apportée à la partie consacrée à Parcoursup :

*« Nicolas Le Pape fait remarquer que ces chiffres révèlent certaines informations :*

*- C’était une bonne décision pour la géographie d’aller au rang du dernier appelé, puisque c’est la mention sur laquelle il y a le plus de personnes qui ont accepté ;*

*- Ces chiffres interpellent sur l’attractivité de nos formations. A cette date, ceux qui ont accepté d’entrer dans nos formations : seulement 10 étaient dans les 200 premiers. 190 nous disent non. »*

La seconde concerne le passage concernant la publication d’un poste d’enseignant du second degré. Il est demandé l’ajout suivant :

*« Pour l’instant, nous n’avons pas de nouvelles à ce propos. Muriel Gilardone s’étonne car elle avait compris qu’il y aurait un poste de PRAG/PRCE quels que soient les résultats de M. Essafi. Nicolas Le Pape confirme que c’est ce qu’il avait aussi compris du courrier de M. Zabalia ; il ajoute que toutes les données concernant le nombre d’heures faites par M. Essafi sont connues de la présidence ».*

Le procès-verbal incluant ces deux demandes de rajouts sont soumises au vote des membres du conseil :

**VOTE : 19 POUR      1 ABSTENTION      0 CONTRE**

## 3– Informations générales :

a) Plafonnement des heures complémentaires : Nicolas Le Pape rappelle le courrier du Président en date du 4 juin 2019 relatif au plafonnement des heures complémentaires d’enseignement en formation initiale à 192h eqtd. Cette décision a été adoptée par le conseil d’administration de l’université lors de sa séance du 28 mai et s’applique à la prochaine rentrée universitaire. Les heures complémentaires effectuées au titre de la formation par apprentissage, de la formation continue ou au titre du référentiel ne sont pas concernées par la mesure de plafonnement.

b) Point Parcoursup : la phase principale est terminée et la phase complémentaire a débuté le 25 juin. Les propositions d'admission définitivement acceptées par mention de licence donnent : 119 personnes pour la Licence 1 d'économie, 115 pour la Licence 1 de gestion et 67 pour la licence 1 de géographie. Dans les deux premières mentions de licence citées, seuls 13 candidats classés parmi les 200 premiers appelés ont accepté la proposition d'entrée (information non disponible pour la dernière mention de licence puisque la commission d'examen des vœux a procédé au rang du dernier appelé).

c) Ressources humaines et politique d'emploi :

- Philippe Andrade (PR 05 en détachement sur 2008-2018 et en disponibilité depuis 2019) a fait savoir qu'il démissionnait de ses fonctions au 01 septembre 2019,

- Patricia Renou (MCF 05) mute à l'université de Paris Nanterre et Albéric Tellier (PR 06) mute à l'université de Paris Dauphine au 01 septembre 2019

- La publication d'un poste d'enseignant du second degré prévu pour la politique d'emploi 2020 sera envisagée à la politique d'emploi 2021 au regard de la situation de Mohamed Essafi qui passera les épreuves du CAPES en 2020.

- Maxime Marie (MCF 23) obtient un CRCT de 6 mois au premier semestre de l'année universitaire 2019-2020.

- 2 ATER TP 05 sont accordés par l'établissement au titre des demandes complémentaires sur la politique d'emploi 2019

- Demande de mutation croisée en MCF23 : une publication des deux postes MCF23 (Caen + Toulouse) au fil de l'eau (en janvier 2021) en susceptibles d'être vacants est envisagée par l'établissement. Cette publication sera précédée de la mise en place d'une convention d'une durée de 4 mois sur la période septembre 2020-décembre 2020 pour permettre l'accueil à Caen d'Alice Rouyer sur le support 23MCF1520.

- Corinne Mouchel arrivera au 01 en septembre 2019 en qualité de gestionnaire de scolarité,

- Naïg Lescuyer-Fleury arrivera au 01 novembre 2019 en qualité de responsable du pôle finances.

d) Convention DCG : un projet de convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie (pour l'UFR SEGGAT) et le lycée Jean Rostand est soumis à l'approbation de la CFVU et du CA pour permettre aux étudiants de troisième année du DCG du Lycée Rostand, qui n'auraient pas validé leur DCG au bout de cette troisième année, de bénéficier d'une équivalence de la deuxième année de la licence de gestion.

e) Mise en place de l'espace écoute pour l'UFR SEGGAT : Suite à plusieurs alertes, le président a décidé de saisir l'espace écoute pour réaliser un état des lieux des relations interpersonnelles et de l'organisation du travail dans la composante. L'objectif est d'identifier les causes d'un mal-être au travail et de permettre une amélioration de la situation. Les entretiens individuels se dérouleront jusqu'à mi-juillet et reprendront si nécessaire début septembre.

f) Direction du département de géographie : les trois directeurs du département de géographie ont été élus sur la période janvier 2019/juin 2019. Nicolas Le Pape fait part de sa satisfaction d'avoir pu travailler avec cette direction et souligne que plusieurs réunions de travail associant la direction des départements et de la composante ont permis d'avancer ensemble sur des sujets importants (refonte de l'offre de formation, préparation politique d'emploi, préparation des séances de conseil). Jean-Marc Fournier indique que pour le moment la future direction de département n'est pas déclarée et que cette question sera abordée dans une AG de département début juillet.

g) Calendrier des élections pour le renouvellement des membres du conseil d'UFR : la date limite des candidatures au conseil d'UFR est fixée au 30 septembre 2019 avec une élection des membres du conseil le 14 octobre 2019.

#### **4 – Bilan de l'année et préparation de la rentrée 2019 :**

Un bilan recensant les faits significatifs réalisés sur l'année 2018-2019 par le travail et l'implication des équipes administratives et techniques, pédagogiques, des responsables de formations et de diplômes, des directions de département et d'UFR est proposé à l'appréciation des membres du conseil. Ce bilan aborde deux volets : l'évolution de l'offre de formation de la composante et ses ressources humaines (cf. document en annexe du PV).

#### **5 – Calendrier des conseils d'UFR pour l'année 2019-2020**

Le calendrier des huit conseils d'UFR plénières est présenté aux membres du conseil. Sa construction repose sur le principe d'une rotation des après-midis mobilisés.

Lundi 30 septembre 2019      déjà approuvé au conseil d'UFR du 27/06/2018  
Mardi 12 novembre 2019  
Mercredi 18 décembre 2019  
Jeudi 6 février 2020  
Vendredi 3 avril 2020  
Lundi 18 mai 2020  
Mardi 30 juin 2020  
Mercredi 30 septembre 2020

VOTE favorable :

**UNANIMITE**

#### **6 – Dispositifs d'accompagnement pour les L2 et L3 :**

En complément des actions pour les étudiants de première année de licence, l'université met également en place pour l'année universitaire 2019-2020 des actions pour favoriser l'encadrement et la réussite des étudiants de L2 et de L3. Pour l'UFR SEGGAT, des actions en tutorat sont demandées en Licence 2 de géographie, d'économie et de gestion ainsi qu'en Licence 3 de géographie. Des séances de remédiation disciplinaires sont également demandées en Licence 2 d'économie et de gestion et en Licence 3 d'économie. Ces actions sont soumises au vote des membres du conseil :

**16 POUR**

**1 ABST**

**0 CONTRE**

#### **7 – Questions diverses :**

Néant

Fin de la séance à 15h45

# ANNEXE AU PROCES VERBAL

## Bilan année universitaire 2018-2019

Ce bilan recense un ensemble d'actions touchant l'offre de formation de la composante et ses ressources humaines.

### **1-Ouverture de nouveaux diplômes :**

- **Ouverture en septembre 2018** du Master 2 mention Management Stratégique parcours Business Partner et Amélioration Continue.
- Mise en place du diplôme d'université « Transitions et Territoires ». Diplôme Habilité pour 4 ans. **Ouverture septembre 2019.**

### **2-Restructuration de l'offre de formation existante :**

- Modifications des maquettes en Licence 1, 2 et 3 mention *Géographie et Aménagement* : **validation par la CFVU du 27 mars 2019.**
- Modifications des maquettes et changement d'intitulés de parcours en Licence 3 mention *Gestion* : **validation par la CFVU du 27 mars 2019.**
- Modifications des maquettes en Master 1 et 2 mention *Entrepreneuriat et Management de Projets* : **validation par la CFVU du 15 mai 2019.**
- Modifications des maquettes en Master 1 et 2 mention *Economie et Management Publics* : **validation par la CFVU du 15 mai 2019.**
- Ouverture aux contrats d'apprentissage et à la formation initiale du Master Business Partner et Amélioration Continue : **validation par la CFVU du 15 mai 2019.**
- Modifications en Master 1 et 2 mention *Urbanisme et Aménagement* : **validation par la CFVU du 15 mai 2019.**
- Changement d'intitulé de parcours en Master 1 et 2 mention *Géographie, aménagement, environnement et développement*. **Validation par la CFVU du 15 mai 2019.**

### **3-Organisation et fonctionnement des diplômes**

- Septembre 2018 : mise en place d'un **référentiel de composante** : principes de répartition de l'enveloppe d'heures pour des fonctions référentielles transversales, de structures et de diplômes, revalorisation du suivi de mémoires en master (900 HETD).
- Septembre 2018 : **réorganisation de la scolarité** en pôles de diplômes : Licences, Masters et Formation continue
- Janvier 2019 : mise en place et généralisation des **conseils de perfectionnement** à l'ensemble des cinq mentions de Licences et des cinq mentions de Masters.
- Février 2019 : audition de l'UFR SEGGAT dans le cadre de sa participation à la **certification FCU** de l'établissement (certification obtenue par l'établissement en avril 2019).
- Avril 2019 : mise en place de **commissions d'examens des vœux** pour les 3 mentions de licence et ouverture de parcours « oui-si ».

### **4-Ressources humaines et politique d'emplois**

- Demandes complémentaires au titre de la politique d'emploi 2019 : obtention de 2 postes **ATER** (section 05) à la rentrée 2019.
- Publication de 2 postes d'EC pour septembre 2020 : **PR 05 et MCF 06**
- Publication d'un poste d'EC pour janvier 2021 : **MCF 23**
- Conventionnement entre les **universités de Toulouse et Caen** sur la période de septembre à décembre 2020 pour permettre l'accueil croisé de deux MCF
- Renouvellement des contrats de travail des trois agents contractuels (2 BIATSS et 1 Enseignant)
- Arrivée d'une nouvelle **gestionnaire de scolarité** en septembre 2019
- Arrivée d'une nouvelle **responsable du pôle finance** pour novembre 2019 suite à un départ en retraite.

### **5-Dossiers en cours :**

- Labellisation **APEREAU**.
- Création d'une **cartothèque** au sous-sol du bâtiment A.
- Relations **DIRCOM/SEGGAT**, plaquettes d'information des formations.



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

**UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires**

**Compte-rendu du conseil d'UFR du 28 juin 2019**

**Restreint aux enseignants chercheurs et assimilés**

13h30 salle des actes – bâtiment D

---

**Membres présents** (par collègue) :

**Collège A** : Patrice CARO, Jean-Marc FOURNIER, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES

**Collège B** : Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Stéphane VALOGNES

**Collège C (BIATSS)** :,

**Collège D (usagers)** :

**Collège E (personnalités extérieures)** :

**Procurations** : Candide LISSAK à Stéphane VALOGNES  
Boniface MBIH à Nicolas LE PAPE

**Excusés** : Candide LISSAK, Boniface MBIH

**Membre de droit avec voix consultative** : Pierre BERGEL, Nathalie BUREL,

## **1 – Services réalisés des enseignants permanents**

Les services réalisés des intervenants permanents sont présentés en conseil des composantes auquel sont conviés les directeurs des unités de recherche concernés. Après passage au dernier conseil restreint de composante de l'année universitaire, l'état des services réalisés et validés est signé par le directeur de composante et par la directrice administrative. Un tableau de synthèse de l'état des services réalisés par les intervenants permanents de l'UFR est communiqué aux membres du conseil. La vérification des

heures d'enseignement a été faite par les directions de département et la vérification des heures de référentiel par la directrice administrative.

Les directeurs des laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de la composante ont été informés du service d'enseignement réalisé par chaque membre. La mise en paiement des heures complémentaires interviendra en août. Une discussion s'engage sur le volume d'heures complémentaires réalisées par certains collègues au regard de la mesure de plafonnement qui sera mise en place à la prochaine rentrée.

Fin de la séance à 16h50